

Distribution d'eau et d'électricité : Un partenariat public/privé

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-02-2009 13:21:03

- **3 conventions de financement signées**
- **Un crédit de 880 millions de DH**

«Accompagner les établissements publics de distribution dans le déploiement d'infrastructures de grande envergure». Tel est l'objectif des conventions de financement signées, mercredi 11 février à Rabat, entre les régions autonomes de distribution d'eau et d'électricité de Marrakech, Kénitra et Agadir et un consortium bancaire marocain.

«Les résultats escomptés de ces programmes consistent en l'amélioration du cadre de vie des citoyens en rendant meilleures les conditions sanitaires à travers la sauvegarde de l'écosystème et de l'environnement», a déclaré Saad Hassar, secrétaire d'Etat auprès du ministère de l'Intérieur.

Ainsi donc, le consortium, constitué d'Attijariwafa bank (AWB), de BMCE Bank, de la Banque Populaire et du Fonds d'Equipement communal (FEC), a mis à la disposition des trois régions autonomes intercommunales un crédit à long terme de 880 millions de DH. En détail, la Radeema de Marrakech va bénéficier de 330 millions de DH, la RAK de Kénitra de 250 millions et la Ramsa d'Agadir de 300 millions.

«La signature de ces conventions confirme l'engagement des institutions financières marocaines pour accompagner les actions des établissements publics, principalement celles qui ont un caractère social et environnemental», indique Mohamed Kettani, PDG de AWB

Ces crédits sont destinés à la réalisation de la 2e phase de la station d'épuration de la ville de Marrakech, à la poursuite de la réalisation des travaux d'assainissement de la ville de Kénitra et à la réalisation de la 2e tranche du plan directeur d'assainissement de la ville d'Agadir.

A noter que ces travaux, dont les investissements s'élèvent à 2,4 milliards de DH, visent à compléter les installations existantes de traitement des eaux usées de la ville de Marrakech pour permettre leur réutilisation. Ils visent également la résolution, en matière d'assainissement liquide, des problèmes liés aux aspects de collecte et de traitement des eaux usées à Kénitra.

Pour ce qui est d'Agadir, les travaux ont pour finalité l'extension des ouvrages de traitement de la ville pour permettre la réutilisation des eaux épurées et la réalisation du système de collecte et épuration des eaux usées de la zone Anza et la poursuite des travaux de restructuration des quartiers défavorisés.

A signaler que le consortium marocain a mis en place une enveloppe conséquente sur les 5 années à venir consacrée à d'autres villes «en vue de revaloriser les zones urbaines et accompagner le développement affiché par les différents secteurs», souligne Kettani.

Prolongement

Ces conventions s'inscrivent dans le cadre du partenariat entre les institutions financières marocaines et les régies autonomes de distribution initié en avril 2008. A cette occasion, la Radeej d'El Jadida avait bénéficié d'un montant de 300 millions de DH. L'enveloppe globale des prêts accordés par le consortium bancaire au secteur des régies de distribution s'élève ainsi à 1,2 milliard de DH.

Tarik HARI
L'économiste